

FEDERATION DES GEOMETRES DE LA RDC

Conférence de la Fédération des Géomètres Francophones

**Thème : Un Continent africain uni pour une gouvernance
et une transformation soutenable des territoires**

**S/Thème : La socialisation de la profession des géomètres comme facteur
d'unification et planification**

En prélude de notre exposé sur le sous-thème : « **la socialisation de la profession des géomètres comme facteur d'unification et planification** », nous pouvons d'emblée retenir que son développement doit plutôt répondre au désir d'élaborer un schème conceptuel et théorique qui rende compte de :

- * l'organisation de la profession des géomètres,
- * son fonctionnement,
- * l'agencement de ses différentes parties,
- * sa cohérence interne, de ses divisions et contradictions,
- * son mouvement et de son changement.

Le but est stimuler les acteurs de la profession à se constituer, au sein de la Fédération, une chambre de concertation, d'étude, d'analyse qui doit porter un regard particulier sur des faits susceptibles :

- d'assurer un échange d'expertise interprofessionnelle ;
- d'assurer la vulgarisation du code d'éthique et de déontologie du géomètre ;
- d'assurer la fluidité des transactions immobilières ;
- de bannir tout clivage qui pourrait naître dans l'exercice de la profession ;
- d'assurer le suivi et le déroulement harmonieux de tous les programmes de formation et de mise à niveau des géomètres ;
- de veiller aux bons fonctionnements et bons rapports sociaux de toutes les structures ou organisations ;
- de constituer un annuaire des sociétés tant privées que publiques ;
- d'établir la grille tarifaire de prestation des géomètres.

Cette chambre doit être soutenue par une caisse qui aura pour vocation de subvenir à ses besoins. Celle-ci vivra des cotisations, de ses produits et ses services, etc.

Tous ces éléments précités constituent les éléments intégrateurs ou fédérateurs qui ne sont pas exhaustifs, mais peuvent être complétés à d'autres accises.

Par ailleurs, Il nous échoit de constater aussi que le thème général , à savoir : « **Un continent africain uni pour une gouvernance et une transformation soutenable des territoires** » veut qu'à l'issue de ces assises nous parvenions à avoir un aperçu globalisant de l'Afrique, c'est-à-dire considérer l'Afrique comme un tout au travers laquelle sont définies les mêmes méthodes, les mêmes règles de cadastration parcellaire, d'aménagement ou d'urbanisation ; bref un développement durable et intégral. Ce développement n'est possible que lorsque l'on garantit l'harmonisation de tous les éléments fédérateurs tels que les intérêts économiques, sociaux, culturels, structurels.

La problématique qui pourrait être posée à ce stade est celle de savoir : Comment fédérer l'Afrique, pendant que son histoire nous renseigne qu'elle a été marquée par plusieurs types de sociétés et de langues? Et chaque société avait sa culture et sa législation foncière définissant spécifiquement la propriété foncière ainsi que les hypothèques.

Cependant, après les indépendances, il eut un sursaut pour chaque pays de se doter d'une loi foncière propre à lui et qui s'adapterait aux besoins spécifiques de leur population. Sous cette lancée plusieurs pays ont connu des avancées considérables en ce qui concerne la réforme foncière, mais, par contre, d'autres voient encore cette réforme foncière en cours soit de conception soit de réalisation.

Face à cette diversité, Comment fédérer les pays ? C'est en effet la question sous-entendue que se pose les présentes accises. Néanmoins, en abordant notre sous-thème tel que sus indiqué, nous avons souhaité attirer l'attention des décideurs et des participants à tenir aussi compte des atouts sociologiques dans ce processus d'unification de notre continent. D'autant plus, comme nous le savons, le géomètre a aussi pour mission d'un agent social conciliateur coordonnant les fonctions de conseil, de direction, d'exécution et tout cela doit concourir à la garantie de la propriété foncière, à son organisation et à sa mise en valeur.

Pour s'y faire, le géomètre a besoin de posséder un système unifié de compétences juridiques, économiques et techniques. Bref, il veut asseoir l'unité du mouvement professionnel dont les membres ont le souci notamment de généraliser l'emploi de même technique et de garantir l'équilibre entre la précision des mesures et la rapidité des calculs malgré la diversité des méthodes et instrument. Et c'est cela la socialisation, c'est-à-dire un mouvement par lequel la société façonne les individus vivant à son sein. Ou mieux un mouvement par lequel les géomètres sont façonnés pour une Afrique unifiée pour une bonne gouvernance de ses territoires.

De ce qui précède, il est à noter que la République Démocratique du Congo, étant donné sa position géostratégique, c'est-à-dire Neuf pays voisins, étant données la multiplicité de ses ressources et l'énormité de ses étendues, veut uniformiser le droit foncier en domanialisant toutes les terres afin d'établir un climat d'affaires harmonieux et ainsi inviter les investisseurs à participer à son développement. C'est de cette façon qu'elle jouera de par sa vocation le rôle de plaque tournante.

Voilà la raison pour laquelle notre Fédération ne ménage aucun effort pour contacter toute organisation, société ou Institution afin de relever ce défi de développement.

Par Stanis NGOMBE LUMPUNGU

Ir Concepteur et Membre de la FG/RDC